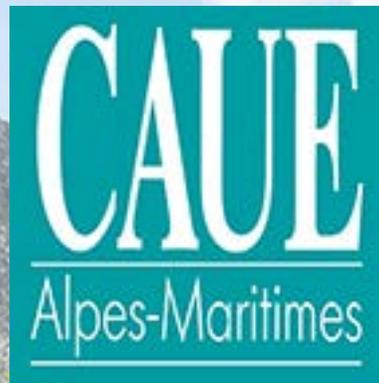


DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE D'AIGLUN



**RÉFLEXION ET ÉTUDE D'URBANISME
DU VILLAGE D'AIGLUN**

Etat des lieux - Mars 2022

Etude réalisée par Jean-Jacques CHENAIS, architecte conseil et Frédéric PERNICE, directeur du CAUE 06

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

Le village dans son ensemble est en bonne santé et les adaptations à la vie moderne ont été réalisées tout au long des mandatures précédentes de manière satisfaisante.

Toutefois, comme dans la plupart des villages, des problèmes subsistent souvent liés au manque de budget, d'impondérables ou parfois du manque de vision globale alors que certains projets mériteraient d'être poussés dans les objectifs que sont la sécurité, le confort et la sociabilité des populations. Dans une mandature, les municipalités se doivent souvent d'honorer les projets antérieurs en cours de réalisation, d'éliminer les urgences et de concrétiser les demandes des administrés. La première des démarches est de lister par priorité les travaux et projets en cours, ceux qui n'ont pas été réalisés ou mal et qui nécessitent d'être rapidement entrepris pour ne pas subir de dégradations supplémentaires, des problèmes juridiques naissants ou tout simplement une mauvaise image de la commune.

Après deux ans de mandature, d'après nos échanges, les projets de la commune sont pour beaucoup, une amélioration du confort des aiglinois. Ayant peu d'habitants (moins de 100), vous n'avez pas une pression sociale forte et pouvez de ce fait, orienter vos objectifs vers plus de qualité de vie, vers le Patrimoine et vers un développement économique lié au tourisme.

Qualité de vie :

- L'entrée de village sur la route peut servir de placette aménagée face au fameux banc dans un esprit de réunion et de convivialité.
- La dépose des jardinières en béton et autres qui parasitent l'aspect minéral remarquable du village. Cela sera accompagné par une normalisation des couleurs des garde-corps et balustres.
- Création d'une salle dite « polyvalente » dans la dent creuse entre l'église et l'auberge.

Le Patrimoine :

- Restaurer les habitations en mauvais état ou menaçant ruine.
 - Mettre en place un plan façade sur le long terme pour faire disparaître les enduits à la « tyrolienne » typiques des années 70 par des enduits traditionnels à la chaux.
 - Création d'une palette de couleurs.
 - Aiglun est éligible au Plan Façades du Conseil Départemental. Nous consulter.
 - Mise en valeur des deux voûtes magistrales du bâtiment de l'auberge et mise en lumière.
 - Empêcher la disparition des portes et huisseries traditionnelles.
 - Plan d'enfouissement électrique. Complicé car souvent le fournisseur ne joue pas le jeu car cher !
- Sur le plan patrimonial, il est également souhaitable que la commune entreprenne un recensement général des sites, bâtiments et mobiliers considérés par les aiglinois comme étant des éléments constitutifs de leur patrimoine (également petit patrimoine) de leur village avec un répertoire photographique et situationnel qui pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'expositions, de conférences ou de réunions explicatives de connaissance de « ces richesses » ainsi que de projets découlant de ce patrimoine inexploité.

Tourisme :

- La rénovation de l'auberge de Calendal est le point central et la première mesure pour le tourisme. Aiglun étant isolé, l'hébergement doit être facilité sur place pour plus de fréquentations longues des sites.
 - + rénovation des gîtes dans le village et si possible achats sélectifs de bâtiments pour augmenter les capacités d'hébergement si nécessaire.
 - Accès facilité aux sites remarquables (grottes troglodytes, clues d'Aiglun et du Riolan...).
- Les parcours pédagogiques patrimoniaux et naturels sécurisés, à la mode de nos jours, balisent, flèchent et expliquent les espaces et permettent de créer des parcours courts (1, 2 heures) ou longs (4 heures + parcours de randonnées) avec comme point de départ et d'arrivée central l'Auberge pour y déjeuner ou dîner selon le parcours.
- Nous n'avons pas évoqué les problèmes de parkings.

Le Paysage :

L'environnement et la nature deviennent des acteurs de la mise en valeur des villages du Haut et Moyen pays. Aiglun est un cadre parfait pour ce programme entre ses départs de randonnées et ses sites naturels remarquables.

- Revitalisation des oliveraies
 - Végétalisation méditerranéenne des parcours pédagogiques.
 - Recherche des anciennes cultures.
 - Recensement des « délaissés » de la commune qui souvent apportent des surprises et parfois de nouvelles idées. Ces visibilitées que sont les recensements des points noirs, du patrimoine, des délaissés, éclairent durablement la connaissance et les décisions des élus.
- Pour conclure, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ont la tâche de sélectionner la priorité des nombreux projets, tous valant une attention, en recherchant également leur cohérence et en prévoyant un calendrier général de travaux et de restauration sans oublier le développement économique adapté à son potentiel humain*.

**il est inutile de développer des projets publics si la population locale ne peut les soutenir et entretenir leur viabilité avec professionnalisme.*

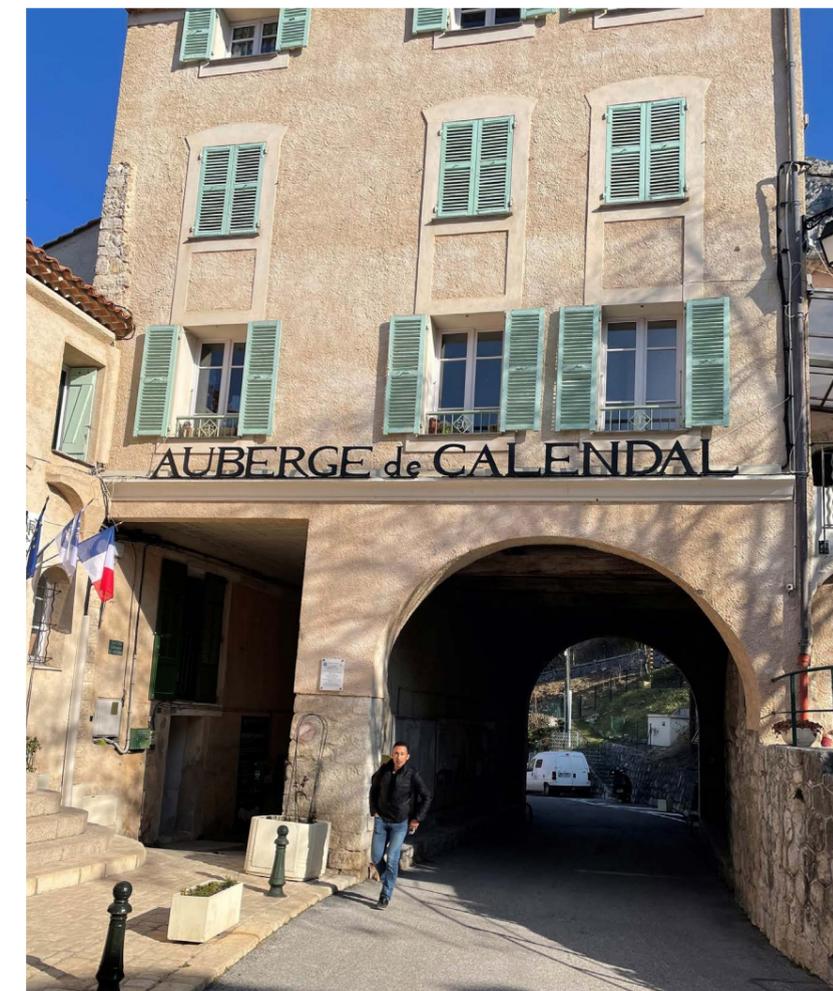
Le CAUE des Alpes-Maritimes à la disposition du maire

- Conseils en Architecture, Urbanisme, Environnement, Patrimoine et Paysage, Pré-études pour projets, Accompagnement du Plan Façades du CD, Aide à la décision, Présence dans les commissions d'Urbanisme : étude des dossiers (permis de construire, déclarations de travaux...) Avis consultatif, Formations ouvertes aux employés municipaux, Formations ouvertes aux artisans et particuliers, Conseil pour création de chartes communales, PLU, ...

L'entrée du village

Le passage sous l'auberge serait rénové :

- Enduit lisse à la chaux, poutres lasurées (éclairage solaire ?).
- L'affichage et la boîte aux lettres seront déplacés sous le passage piéton.
- Cette porte épaisse pour mettre en valeur le « cœur » du village.
- Elle serait accompagnée par des encadrements blancs des ouvertures et des modénatures de l'auberge.
- Il faudrait revoir la tonnelle en l'ombrageant avec des canisses.



Les Passages du Calendal



Auberge de Calendal, Tignes



Tonnelle horizontale, poteaux et corniches ---

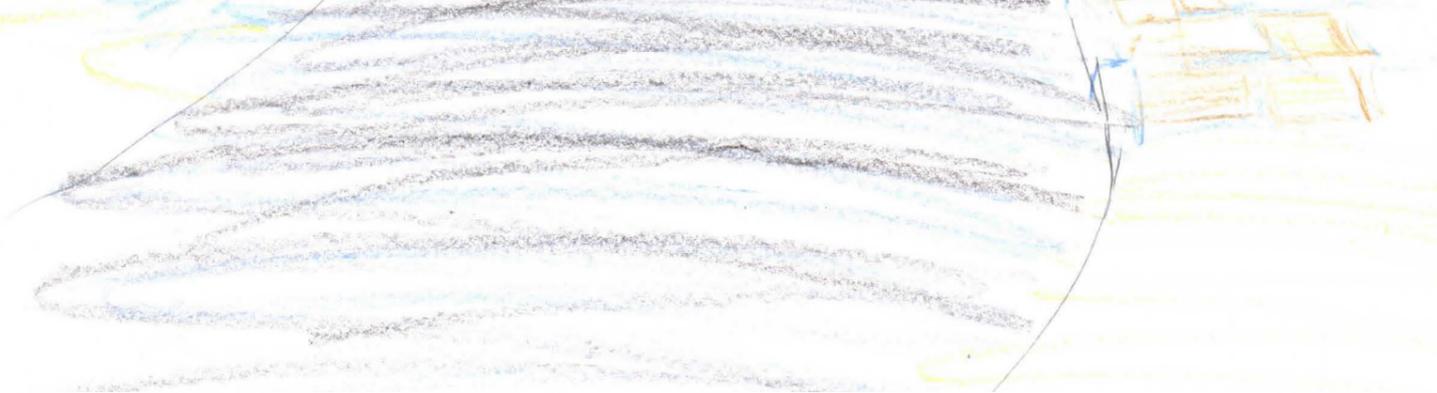
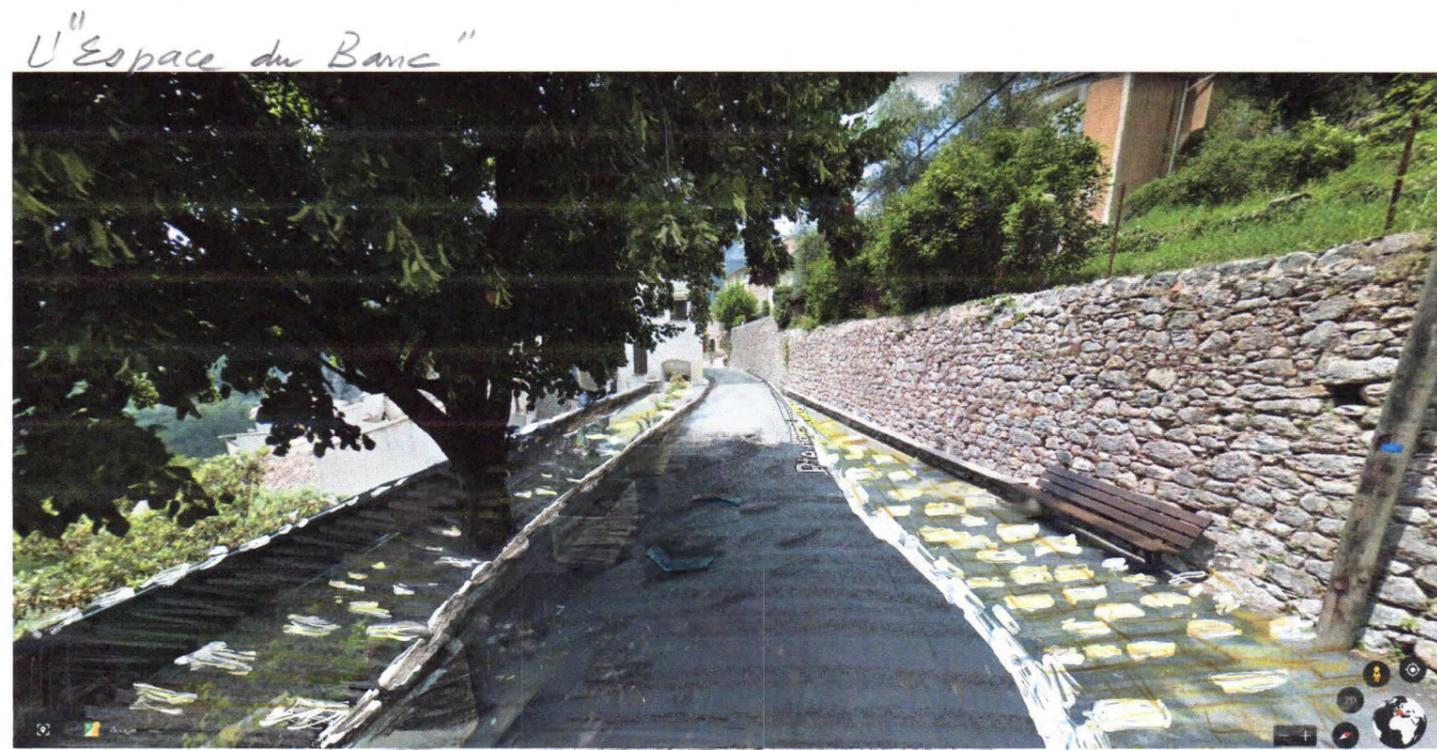
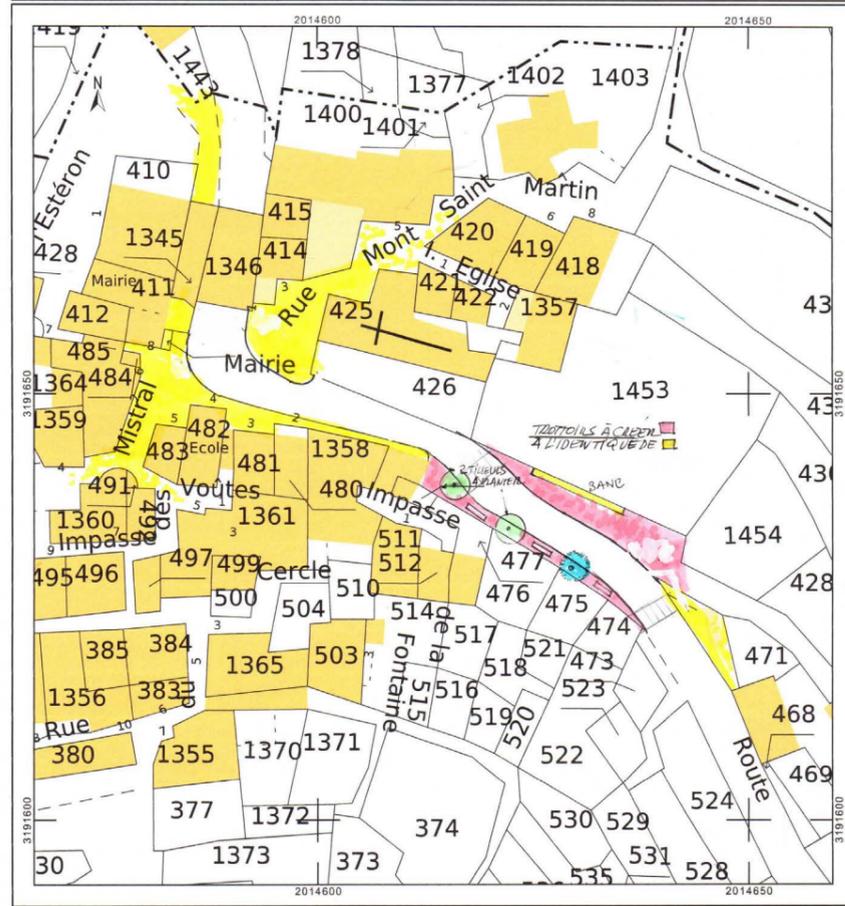


L'espace du banc

C'est un lieu de rencontre des habitants situé sur la chaussée.

- La réalisation d'un trottoir jusqu'au lavoir permettrait de le valoriser et le sécuriser.
- Après la suppression de toutes les jardinières, en face, un trottoir sera créé jusqu'au tilleul reliant le passage du Calandal, la Mairie, l'espace du banc et du lavoir.
- Deux autres tilleuls pourraient être plantés avec un éclairage public solaire.
- Le traitement des ferronneries simples et droites vert foncé ou brun, et des sols actuels en pierre carrée claire pourront être préconisés pour caractériser tous les espaces extérieurs du village.

Département : ALPES MARITIMES Commune : AIGLUN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : GRASSE Centre des Finances Publiques 29 TRAVERSE DE LA PAOUTE 06131 06131 GRASSE CEDEX tél. 0493403601 -fax cdif.grasse@dgifp.finances.gouv.fr
Section : A Feuille : 000 A 02 Échelle d'origine : 1/1250 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 06/04/2022 (fuseau horaire de Paris)	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	





Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes

26 Quai Lunel 06300 Nice

04 92 00 38 38 - www.caue06.fr - contact@caue06.fr